

Nous avons éprouvé certaines inquiétudes à l'endroit de l'avenir de notre commerce avec la Grande-Bretagne. Si nous sommes inquiets, comme doit l'être certes le Gouvernement, c'est parce qu'on n'a pu faire honneur aux engagements déjà pris. Une petite partie seulement des contrats ont pu être exécutés, dans certains cas. Nous voulons savoir quelle est au juste la situation là-bas en ce qui concerne les porcs, le bétail, le fromage, les œufs et autres produits agricoles.

J'en viens à présent à ce qu'il plaît au Gouvernement d'appeler ses mesures législatives extraordinaires. Je ne ferai maintenant qu'un exposé très sommaire des reproches que j'adresse à la politique du Gouvernement à cet égard. Nous reprochons d'abord au Gouvernement d'avoir tardé à s'attaquer à ce problème, retard qui a aggravé sérieusement celui-ci et que nous qualifierons d'inexcusable. Nous lui reprochons en outre la façon dont il s'est pris pour appliquer certaines de ces mesures, et dont on peut dire qu'elle constitue une injure au Parlement. Nous disons qu'elles ont été formulées à couvert, justifiées par une mesure législative que le Gouvernement lui-même s'était engagé à ne pas utiliser à cette fin. Nous reprochons aussi au Gouvernement de chercher à introduire dans la discussion une question qui n'a aucun rapport avec le problème immédiat, c'est-à-dire celle des accords de Genève. Il a agi ainsi afin de rendre son programme plus attrayant ou de semer la confusion dans l'esprit des citoyens au sujet de ses mesures spéciales.

Je discuterai ces divers points l'un après l'autre, en commençant par le retard qu'on a apporté. On peut avec raison se demander si le 17 novembre était bien la date la plus hâtive où le Gouvernement pouvait constater l'existence d'un problème assez grave pour qu'il fût nécessaire d'en saisir le Parlement en une session spéciale. Je ferai une brève revue des événements, afin de constater s'il existait avant cette date certains indices de la situation critique du Canada. J'ai noté de nombreuses déclarations démontrant que le Gouvernement a été averti longtemps d'avance du danger qui menaçait le pays. Voici l'une de ces déclarations, qui remonte au 8 février 1946 et émane du gouverneur de la Banque du Canada :

L'optimisme qui se manifeste présentement dans l'Amérique du Nord peut être dangereux s'il a pour effet de rejeter à l'arrière-plan les problèmes qui se posent...

Les répercussions de la deuxième guerre mondiale se feront probablement sentir plus longtemps que celles du premier conflit, à moins qu'on ne prenne des mesures pratiques pour obvier à un tel état de choses.

Je cite de nouveau le même personnage, cette fois en date du 11 février 1947 :

Il est normal que le Canada accuse un déficit dans sa balance courante de paiements avec les Etats-Unis; vraisemblablement, ce déficit sera plus élevé, en moyenne, à l'avenir que dans le passé... Nos importations des Etats-Unis dans le quatrième trimestre de 1946 ont représenté environ 430 millions comparativement à moins de 500 millions pour toute l'année 1937 et à moins de 900 millions pour toute l'année 1929.

Voilà ce que déclarait le gouverneur de la Banque du Canada. En avril cette année, l'*Economist*, autorité reconnue au Royaume-Uni en matière d'économie et de finances, signalait que le Canada se trouvait dans une situation presque analogue à celle de la Grande-Bretagne, pour ce qui est de sa réserve de dollars américains. Je pourrais m'étendre sur le sujet et citer une douzaine ou plus d'autres avertissements. Qu'il me suffise d'en mentionner quelques-uns. Le 17 avril, dans une dépêche d'Ottawa, le *Financial Post* déclarait :

De hauts fonctionnaires de la trésorerie britannique ont dressé, ici à Ottawa, il y a quelques jours, un tableau des plus sombres d'une crise du dollar imminente dans le monde entier.

Inutile de retarder le débat par la lecture de ces avertissements; ceux que j'ai donnés démontrent ce que savaient déjà ceux qui ont étudié la question. Le 4 septembre, l'Australie a jugé nécessaire à cause de sa pénurie de dollars de réduire de 30 p. 100 ses importations de papier-journal du Canada.

Comme le Gouvernement faisait preuve d'une incurie notoire, je lui ai demandé de convoquer une session spéciale du Parlement afin d'étudier une situation dont la gravité était évidente.

Le 8 septembre, la Nouvelle-Zélande imposait des restrictions sur toutes les importations canadiennes, sauf les articles essentiels et, le même jour, le Ceylan faisait part de restrictions semblables. En dépit de tout cela, le gouvernement canadien ne souffla pas un mot de ses intentions. Le 8 octobre, j'adressai un appel au premier ministre, dans les termes suivants :

...m'adressant à vous à titre de Canadien parlant à un compatriote, je vous demande d'oublier tout avantage de parti et de ne songer qu'au bien-être futur du Canada; de convoquer une conférence des gouvernements du Commonwealth afin d'aviser aux moyens de faire face à la crise du dollar qui les atteint tous.

Cela fut suivi d'un profond silence sur l'Olympe. Les faits démontrent que nos réserves diminuaient de mois en mois. A la fin des fins, le Gouvernement a admis ce que le reste du pays savait depuis des mois, qu'une très grave situation confronte le Canada et qu'il faut une intervention prompte et efficace.